



PÔLE DE LA PSYCHIATRIE ET DE L'ACCUEIL MOYENNE ET LONGUE DUREE

Dr Julien GAUTHIER, responsable de pôle – Ariane SEIGNEUR – Christine ROUHIER

Secrétariat de pôle : 03 85 27 52 29 - Fax 03 85 27 59 09

E-Mail : Pole-PSYACCUEILMDLD@ch-macon.fr

Rédacteurs :

Dr DELAY, Dr CHOULY,
Dr MEILLAND, Dr BARBARIN
(Praticiens Hospitaliers)

Date : 22 août 2022

Validation :

Dr GAUTHIER
(chef du pôle PAMLD)

Date :

PROFIL DE POSTE DE PRATICIEN HOSPITALIER ET DE PRATICIENNE HOSPITALIÈRE EN PSYCHIATRIE

Établissement

Centre Hospitalier de Mâcon, Bd Louis Escande, 71000 Mâcon

80 lits d'hospitalisation temps plein, intersectorisés, correspondant à la population du sud de la Saône-et-Loire (secteurs 71G06, 71G07 et 71G08), répartis sur 3 unités classiques (ouverte, fermée, de réhabilitation sociale) et 1 unité de 5 lits, de 72 heures.

2 Centres de Santé Mentale (CMP et CATT), l'un à Mâcon (71G06 et 71G07), l'autre à Paray-le-Monial (71G08).

Spécialité recherchée

DES de psychiatrie.

Compétences complémentaires souhaitées

Du fait de la diversité des missions, toutes les formations complémentaires sont les bienvenues.

Souhaitées :

Expérience en CMP

Expérience en psychiatrie de liaison

Expérience en psychiatrie de la personne âgée

Position du praticien ou de la praticienne dans la structure

Poste caractérisé par l'inter-sectorisation (secteur 6, 7 et 8).

=> 9 demi-journées sont consacrées à une activité ambulatoire, avec des consultations en Centre Médico-Psychologique, sur les secteurs 71G06 et 71G07, au Centre de Santé Mentale de Mâcon.

Il s'agit d'une activité de consultation, de prise en soins médicale psychiatrique, et de suivi des patients et patientes de secteur.

=> 1 demi-journée est consacrées à une activité de liaison sur les USLD de l'Hôtel Dieu :

- une USLD 1 de 25 lits, unité fermée de gérontopsychiatrie
- une USLD 3 de 40 lits, unité polypathologique

Le ou la médecin psychiatre a un rôle consultatif. Il ou elle donne son avis sur la prise en soins qui reste sous la responsabilité du médecin du service responsable, et peut orienter sur les services de psychiatrie si cela est indiqué.

Le ou la médecin psychiatre aura principalement un rôle expertal pour orienter les prises en soins au sein de ces 2 unités.

La psychiatrie de liaison pourra être développée et faire l'objet du projet de service.

Nombre de médecins présents sur les mêmes activités

En incluant ce poste :

- 5 médecins au CMP sur les secteurs G06 et G07
- 1 médecin sur la psychiatrie de liaison sur les USLD

Les interlocuteurs responsables médicaux des pôles concernés sont :

- pôle PAMLD : docteur Julien GAUTHIER
- pôle Ambulatoire : docteur Francis MAIGROT

Statut de recrutement

Poste de praticien hospitalier temps plein.

Poste de praticienne hospitalière temps plein.

Obligation de service de 10 demi-journées hebdomadaires.

Les candidatures de praticien hospitalier et praticienne hospitalière à temps partiel pourront être étudiées.

Caractéristiques des fonctions

1. Organisation de la permanence des soins

Gardes en première partie de nuit en semaine, suivies d'une astreinte opérationnelle pour la deuxième partie de nuit, et pour les samedis et dimanches ; sur le SAU, l'UO et sur les unités de psychiatrie (plus rarement sur les services de médecine et de chirurgie).

Participation à une continuité des soins le samedi matin, sur les unités d'hospitalisation temps plein de psychiatrie.

2. Valences (enseignement ou recherche clinique)

Possibilité de participer à l'enseignement de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers.
Participation à la formation des internes et des IPA.

3. Pas de Modalités particulières d'exercice.

Objectifs et actions

1. Assurer :

- Des consultations de CMP des secteurs 71G06 et 71G07.
- La liaison psychiatrique dans les USLD de l'Hôtel Dieu

2. Optimiser :

- Le renforcement du temps médical du CMP de Mâcon (intersecteur G06-G07).
- La prise en soins psychiatriques des patients et patientes hospitalisés en USLD. Développer les liens avec les autres spécialités médicales du centre hospitalier. Participer à la lutte contre la stigmatisation de la santé mentale et à l'information des professionnels en services de somatique.
- La qualité et la sécurité des soins, et l'évaluer.

Moyens mis en œuvre

- Développement de l'articulation entre les unités intra-hospitalières et les structures ambulatoires.
- Développement de l'articulation entre le service de psychiatrie et les USLD.
- Articulation avec l'entité « Psychoses chroniques et hospitalisations sans consentement » qui comprend l'UPC, l'UPRS et les AT.
- Articulation avec l'entité « Troubles de l'humeur » qui comprend l'UPL, l'UP72 et l'ESPS.

Conditions de mise en œuvre de la part complémentaire variable de rémunération

Ce poste entre dans le cadre des postes des zones prioritaires.

Possibilité d'obtenir l'indemnité d'engagement service public exclusif (IESPE) et la prime d'engagement de carrière hospitalière (PECH) si le concours PH n'est pas encore passé (cf. modalités d'optention).

Candidature

CV et lettre de motivation à adresser à :

- Direction des affaires médicales : Mr ROME, directeur adjoint (derome@ch-macon.fr)
- Dr GAUTHIER, Chef du pôle PAMLD (jugauthier@ch-macon.fr) et Drs BARBARIN (thbarbarin@ch-macon.fr) et DELAY (erdelay@ch-macon.fr), référents recrutement de la psychiatrie

Adresse postale : CH Mâcon

350, boulevard Louis Escande
71018 MÂCON CEDEX